

Hold-Up à Mirabel. Un anthropologue (s)'est compromis

André Bouvette

Volume 8, numéro 3, 1984

Comprendre et modifier

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/006216ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/006216ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bouvette, A. (1984). Hold-Up à Mirabel. Un anthropologue (s)'est compromis. *Anthropologie et Sociétés*, 8(3), 29–42. <https://doi.org/10.7202/006216ar>

HOLD-UP À MIRABEL

Un anthropologue (s')est compromis



André Bouvette
 Département d'anthropologie
 CEGEP de St-Jérôme*

☐ La recherche-action

Dans le texte qui suit, j'emploie l'expression de « recherche-action » pour me référer au travail que j'effectue à Mirabel depuis 1972. Cette expression empruntée principalement aux travailleurs sociaux n'est probablement pas celle qui convient le mieux ici; il aurait peut-être été préférable de parler de « consulting anthropology ». Sous certains aspects, cette dernière expression m'apparaît plus juste, mais sous d'autres, elle s'éloigne de ce que je veux exprimer.

Faute de termes mieux appropriés qu'il faudra bien un jour trouver, je me suis rallié à l'expression de « recherche-action » pour expliquer l'analyse de la nature et des résultats de l'intervention que je mène auprès de la population expropriée de Mirabel depuis 12 ans.



14 ANNÉES D'EXPROPRIATION EN TROP

L'artiste Vittorio a simplement réorienté le schéma original de l'espace à Mirabel

* Conseiller auprès de l'Union des Producteurs Agricoles et du Centre d'Information et d'Animation Communautaire de Ste-Scholastique.

La recherche-action est une forme particulière de la connaissance qui peut s'avérer importante, autant sur le plan théorique que pratique. Il s'agit d'une sorte de dialectique de la connaissance et de l'action dont la finalité est la création de connaissances nouvelles qui deviendront provocatrices de changement. En ce sens, la recherche-action a pour objet le « réel concret » qu'elle cherche à influencer et à modifier.

◆ L'exemple d'une recherche-action à Mirabel

La recherche-action entreprise se situe dans le cadre de la plus grande opération canadienne d'expropriation depuis celle des Indiens, expropriation qui fut réalisée en vue de la construction d'un aéroport international à Mirabel.

Le phénomène de l'expropriation n'est pas neutre. Il s'inscrit dans les annales de nos pays progressistes comme un corollaire qui accompagne tout processus de développement. L'histoire du Québec, comme celle d'autres pays, est marquée par une idéologie de développement qui a entraîné le passage d'infrastructures routières ou autres au travers des meilleures terres et provoqué de grands déplacements de population. Pour justification ultime, ces projets de développement se présentent toujours sous l'égide de l'intérêt public, ce qui en rend la contestation difficile.

Au sein de ces grands projets qui n'ont jamais connu les dénouements annoncés, Mirabel occupe une place de choix. Symbole d'un échec administratif (Feilman et Milch 1983), synonyme de tromperie et même d'escroquerie (Stewart 1979) (les dirigeants gouvernementaux savent depuis 1970, qu'on a exproprié beaucoup trop grand et au mauvais endroit...) Mirabel, c'est aussi l'exemple d'une population qui a réagi et qui depuis 15 ans lutte pour la reconnaissance d'un droit fondamental : celui du respect minimal de ceux qu'on prétend développer.

Au contact de cette population expropriée et en assumant à sa demande un rôle de consultant, nous allions tenter d'influencer voire renverser un mouvement dominant, celui de la prétendue rationalité scientifique qui est à la base des projets d'aménagement. Il fallait donc affronter sur son propre terrain le savoir officiel; cette tâche n'avait alors d'égale que notre naïveté de jeune conseiller¹.

¹ Comme nous l'écrivons 12 ans plus tard, mon collègue F. Gauthier et moi, « un professeur qui décide de s'engager dans une entreprise de recherche-action, peut habituellement se situer dans l'une des catégories suivantes : a) il est en début de carrière et n'a pas compris les règles du jeu, b) il a décidé de ne pas faire carrière, c) il a acquis suffisamment de renommée et de pouvoir pour qu'on ne puisse questionner la pertinence de quelque action qu'il entreprenne » (Gauthier et Bouvette 1981).

◆ La lutte des expropriés de Mirabel (1969-1984)

Il est difficile, compte tenu de l'espace qui nous est imparti, de résumer les 15 années de lutte des expropriés de Mirabel. Afin de suivre la succession des événements, l'appendice reprend sous forme chronologique les principaux faits qui ont marqué l'histoire de Mirabel depuis 1969.

Je signale tout d'abord que les réactions à l'expropriation ne sont inscrites au sein de deux tendances principales. La première (entre 1969 et 1975) s'est structurée autour de la lutte pour des revendications d'ordre monétaire, le leadership était alors exercé par un comité local, le CIAC (Centre d'Information et d'Animation Communautaire). Ce premier combat ne fut évidemment pas des plus faciles à mener. Le gouvernement central avait exproprié des surfaces tellement grandes que près de 12,000 personnes réparties dans 14 municipalités ou villages étaient concernées par l'expropriation. Le processus d'unification et de concertation de la population ne pouvait se faire que lentement. Un manque de planification du projet de départ ne permettait pas de savoir où était l'emplacement des pistes, ni qui devrait partir ni quand il serait payé. Tout était à faire !

Ces premières incertitudes furent calmées par les promesses de politiciens pour qui les expropriés constituaient en quelque sorte les futurs bénéficiaires des largesses de l'État. Ils oubliaient le prix réel que représentent de fait 3,126 propriétaires dont quelque 900 fermes que six générations de paysans avaient cultivées et améliorées. Qu'il me soit permis ici de reprendre à mon compte les paroles ironiques prononcées par le président du comité des expropriés : « Lorsqu'on achète un habit, on peut le payer cher, mais lorsqu'on veut acquérir la manufacture, on cherche à payer les habits le moins cher possible ». Le futur devait lui donner raison.

Les montants des compensations monétaires furent connus dans la plupart des cas environ deux ans après l'expropriation. Un vent violent de désenchantement s'est mis à souffler, vent qui allait cependant favoriser le regroupement progressif des expropriés.

La deuxième phase de la lutte a des caractéristiques qui la distinguent nettement de la première. Les luttes pour une indemnisation équitable avaient provoqué une série d'affrontements directs dans un contexte de violence. Une conjoncture d'événements allait transformer la situation. La publicité donnée à des documents confidentiels qui émanaient du conseil des ministres et dans lesquels il était reconnu que les expropriateurs avaient vu trop grand, ainsi que certaines déclarations maladroites faites par des politiciens dans lesquelles ils confirmaient la véracité des documents, enfin le dévoilement d'informations sur ce qui s'était passé au Canada et ailleurs lors de l'expropriation en vue de l'établissement des plus grands aéroports pour lesquels on avait conscrit une moyenne de 6,300 acres alors qu'à

Mirabel on avait pris 97,000 acres². Ces faits nouveaux ont permis aux expropriés de prendre conscience collectivement qu'ils s'étaient « fait avoir ».

De nature moins individualisée et construisant sur une solidarité que les sept premières années de lutte avaient mise en place, la deuxième étape a revêtu un aspect plus formel. Les démonstrations de force diminuèrent pour faire place à plus de gestes d'éclat, tels la grève des loyers ou la construction illégale de bâtiments sur les terrains expropriés. Bref, on développait une stratégie qui visait à s'emparer du sol et à se comporter en véritables propriétaires.

Convaincus de la justesse de leur cause, les expropriés ont porté leurs efforts sur la conquête d'appuis de la part d'importants groupes de pression et dans des campagnes de presse qui visaient à rendre l'opinion publique favorable à leurs revendications et à leur bien-fondé.

Cette deuxième phase s'est soldée par la rétrocession de 77,000 des 80,000 acres de terres qu'on avait initialement réclamés. Cette victoire, personne ne l'aurait jamais cru possible.

◆ Le rôle d'un anthropologue au sein du comité des expropriés

Les comités de citoyens attendent en général peu de choses des sciences humaines. Paradoxalement, ils attendent plus, même dans le champ du social, de certaines disciplines telles que le droit, l'agronomie, les sciences administratives ou même le génie. Ils reconnaissent que ces disciplines, sont capables de leur fournir une expertise utile et utilisable marquée du sceau d'une reconnaissance sociale et scientifique assurée.

Il en va autrement des sciences humaines et plus particulièrement de l'anthropologie ou de la sociologie auxquelles on ne reconnaît généralement aucune expertise particulière. Le plus souvent en effet, le spécialiste de ces disciplines est davantage porté à offrir aux comités de citoyens le fruit de ses analyses théoriques ou sa vision d'un ordre social idéal, que les véritables réponses à leurs problèmes concrets. L'expert des sciences sociales est souvent surpris de trouver un groupe peu réceptif à ses offres de service. Très souvent, ces expériences en milieu populaire sont de courte durée et fort décevantes non seulement pour le chercheur mais aussi pour la communauté dans laquelle il s'est impliqué.

Pourtant, et de cela je suis convaincu, les sciences sociales ont beaucoup à offrir dans le domaine de la consultation de type social. À mon avis, trois tâches principales confrontent le chercheur qui désire s'impliquer au sein d'organismes populaires : il peut aider à systématiser les connais-

² Les sept plus grands aéroports du monde et les sept plus grands du Canada réunis pourraient être contenus dans la superficie expropriée à Mirabel (un acre = 0,45 hectares).

sances populaires existantes et sur cette base, théoriser les acquis de façon à finalement pouvoir les opérationnaliser en vue de l'action et de la formation de stratégies susceptibles de modifier la situation existante.

À partir de l'exemple concret de Mirabel, je tenterai dans la suite du texte d'explicitier les trois étapes de la recherche-action que j'ai menée.

1. *Perceptions populaires et données de base*

L'agriculteur occupe une place définie au sein des rapports sociaux, place qui l'identifie et le distingue. Mais au delà de cette catégorisation pratique, l'agriculteur, comme la plupart des autres acteurs sociaux n'a pas souvent l'occasion de se mettre à théoriser sur la place qu'il occupe de fait dans la structure sociale. Ce genre de réflexion appartient plutôt aux théoriciens que nous sommes.

N'ayant pas pris cette habitude de cristalliser ses actions sous la forme de concepts ni de penser en termes théoriques ses comportements, l'agriculteur a tendance à agir par mimétisme, ce qui le conduit à reproduire ses manières de faire année après année, jusqu'à ce qu'il réalise que le progrès technologique et l'évolution générale ont progressivement rendu ses manières de faire inopérantes, inadéquates, l'incitant à en développer de nouvelles. Livrés à une évolution technologique rapide et le plus souvent inéluctable, les agriculteurs se sont en quelque sorte « habitués » à subir une expropriation « courante » qui à chaque année vient expulser du marché les moins bien adaptés. Le paysan bucolique dont plusieurs conservent l'image, est en fait devenu, sans trop s'en rendre compte, un producteur agricole forcé de s'adapter aux conditions imposées par la production marchande.

Il faut noter cependant, qu'il existe une autre catégorie d'agriculteurs que je qualifierais d'« intellectuels organiques » (au sens gramscien du terme) à cause de leur capacité de théoriser à partir de leurs gestes et habitudes pratiques. Bien qu'ils se présentent souvent comme les remparts de la tradition, ils en constituent paradoxalement le maillon faible, étant donné qu'ils sont ouverts aux changements et capables d'intégrer dans leurs schèmes pratiques et conceptuels, des idées nouvelles.

C'est en compagnie de cette catégorie d'agriculteurs que nous avons cheminé tout au long de cette lutte dont ils ont assumé le leadership. Ils étaient nos partenaires privilégiés lorsqu'il fallait confronter nos cadres théoriques dans un processus de réajustement mutuel. Ensemble nous avons pu produire des connaissances nouvelles qui ont rendu possible la poursuite positive de la lutte.

Pour mieux connaître la population et ses réactions au phénomène de l'expropriation, nous avons dans un premier temps recueilli auprès des expropriés les connaissances qui sont davantage agies que conceptualisées

comme nous l'avons expliqué plus haut. Une vaste recherche (Bergeron, Bouvette et Gauthier 1975) permit d'amasser les données nécessaires à cette première phase qui fonde toute recherche-action. Un questionnaire rédigé avec le concours des agriculteurs et quelques intervenants-clé a permis de connaître quel était l'état de l'organisation sociale et de l'agriculture avant l'expropriation; l'enquête a également permis de mesurer le degré de désorganisation sociale qui fut provoqué par l'expropriation ainsi que les perspectives de réorganisation de la vie communautaire.

Les enquêtes nous ont entre autre permis de découvrir que nous avions affaire à une population qui était ou trop vieille pour recommencer un nouveau métier ou trop jeune pour abandonner la production agricole (44,5 ans). En fait, la majorité des agriculteurs était à la veille de transmettre leur terre à leurs fils, qui se voyaient ainsi doublement frustrés par l'expropriation, n'ayant droit ni à l'indemnisation, ni à la terre.

Les données récoltées révélèrent également que malgré la passivité apparente de la population face au projet, l'expropriation était en réalité très mal acceptée. Malheureusement, ce refus se vivait au niveau individuel.

De façon globale, nous étions donc en présence d'une masse d'informations qui, confirmées par de nombreuses rencontres individuelles et un séjour prolongé dans le milieu, nous permettait d'évaluer les véritables dimensions de cette expropriation ainsi que la perception qu'en avaient les expropriés.

2. Formulation de nouveaux concepts

Une fois en possession de l'information nécessaire à la poursuite de la recherche, il s'agissait d'identifier les concepts théoriques susceptibles d'aider à comprendre et à faire évoluer la situation. Ayant pris conscience du fait que le repli individuel face à la toute-puissante machine étatique et technocratique constituait une stratégie adaptative face à « l'idéologie du progrès », nous en avons conclu que l'expropriation avait été et était vécue comme un phénomène conçu pour le bien général de la communauté.

Face à cet univers idéologique qui servait de référent conceptuel et pratique aux expropriés, il apparaissait fondamental de proposer d'autres concepts susceptibles de contredire l'idéologie adoptée majoritairement par la population. Cet affrontement réalisait les conditions d'un véritable processus dialectique : les concepts théoriques nouveaux que l'on opposait à ceux adoptés par les agriculteurs devaient théoriquement faire jaillir une perception (conscience) nouvelle. Mis en position de réfléchir sur leur propre condition, les expropriés se devaient de proposer des solutions originales.

Au cours de l'affrontement dialectique entre d'un côté l'idéologie du progrès qui poussait les agriculteurs à abandonner la production et de l'autre, la conscience de plus en plus vive du caractère incertain de ce type de projet de développement, les agriculteurs ont été invités à mettre au point des formules susceptibles de permettre d'utiliser à titre de locataires, le sol non immédiatement requis, tout en retirant les mêmes avantages qu'un propriétaire.

À cette étape de la recherche où des solutions commencent à poindre, un danger guette le chercheur. Écartelé entre sa compréhension de la situation et l'idéologie mise de l'avant par les diffuseurs du projet, il ne peut que vivre un moment d'incertitude qui peut se révéler spécialement souhaitable pour l'action. Face à la possibilité qui était offerte aux expropriés de louer leur terre tout en continuant l'exploitation, situation qui intégrait autant les conceptions léninistes que celles des économistes classiques, nous avons cru assister à un moment privilégié de l'action : celui où la pratique d'une agriculture efficace se ferait dans un contexte où les terres, principal moyen de production, étaient socialisées, c'est-à-dire prises en charge par l'État. Nous avons opté d'expliquer aux expropriés les avantages de cette conception « progressiste ».

Le président du groupe a réagi à ma prise de position d'une façon que je n'oublierai jamais : « La propriété privée c'est peut-être une *fiction juridique*, mais moi j'aurais honte de dire aux agriculteurs qu'on s'est fait enlever quelque chose de fictif... Si je disais cela, je m'arrangerais pour que tout le monde comprenne que je ne dis pas ça sérieusement ».

On comprendra dans ce cas comme dans d'autres, que nos cadres théoriques sont souvent tellement structurés qu'ils ne permettent pas d'élaborer de concepts nouveaux pour sortir de l'impasse. Pour plusieurs, la recherche-action s'arrête par incapacité de réduire l'opposition : le chercheur s'acharne ou quitte; l'agriculteur refuse de suivre ou s'entête.

Pour ma part, j'ai décidé alors de comprendre le sens réel que les agriculteurs donnent au concept de propriété afin de le reformuler et de nourrir l'action ultérieure.

3. *Élaboration de stratégies en vue de l'action*

Les premières luttes des expropriés (1969-75) ont été menées dans l'optique d'une meilleure compensation pour les biens expropriés. L'évaluation scientifique des terres ne correspondait pas à leur valeur réelle de sorte que les agriculteurs n'acceptaient pas de rendre contre 200\$ l'arpent, une terre qu'avaient fait fructifier cinq ou six générations de fermiers et dont ne pourraient plus bénéficier leurs descendants au titre de gagne-pain. La réflexion menée à partir de l'importance de la propriété foncière dans le

procès de production nous a amené à élaborer une théorie de la rente foncière qui reconnaissait au sol, trois valeurs distinctes :

- une valeur de marché
- une valeur différentielle liée à la fertilité relative des sols
- une valeur liée à la conjoncture agricole (monayabilité des quotas, prix agricole des denrées...) et au rapport de force que pouvaient opposer les agriculteurs.

C'étaient justement les deux dernières valeurs que l'expropriateur négligeait de reconnaître, alors qu'elles revêtaient le plus d'importance aux yeux des agriculteurs (Bergeron, Bernier et Bouvette 1977). Compenser les rentes perdues devenait le nouveau mot d'ordre et reculant devant les luttes parfois violentes des expropriés, les responsables gouvernementaux furent forcés de réajuster à la hausse, les règlements intervenus d'abord après trois ans, puis cinq ans et enfin après huit ans de négociations.

En ce qui concerne la location des terres, nous avons élaboré avec les agriculteurs le concept d'un bail emphytéotique qui devait permettre de récupérer les rentes perdues, et de se substituer avantageusement au concept de propriété.

Malheureusement, après 12 ans de lutte les responsables de l'expropriation refusaient de reconnaître l'importance de la rente foncière en agriculture. Une telle attitude a eu pour effet d'orienter carrément la lutte dans le sens d'une reprise de possession des terres par les anciens propriétaires.

Récemment (1982-84) dans un revirement inattendu et sans précédent, le gouvernement a décidé de rétrocéder 77,000 des 80,000 acres qu'il avait expropriés en trop. Les agriculteurs sont aujourd'hui assurés de remporter le combat pour la récupération complète du territoire inutilement exproprié, parce que cela s'inscrit, comme ils le disent, dans la logique des choses.

Telles ont été les étapes du processus de systématisation et de théorisation qui à partir des acquis a permis de mettre au point une stratégie originale d'action. La dialectique qui s'est instaurée entre la connaissance populaire et la connaissance scientifique a de fait débouché, comme on a pu le voir, sur la production d'une connaissance nouvelle qui s'est développée au sein de l'action.

☒ Pour conclure...

Si la recherche-action possède une spécificité propre et qu'elle participe à la production réelle de connaissances, elle peut donc prétendre à se voir reconnaître un statut scientifique. Certains le lui reconnaissent mais son caractère pragmatique et interventionniste n'en pose pas moins de sérieux

problèmes à plusieurs. Au nombre de ces problèmes, il faut mentionner la faible crédibilité dont jouit cette forme de recherche dans les milieux scientifiques, le peu de ressources disponibles en termes de subventions et de support technique ou académique et enfin, la faiblesse de la formation des chercheurs dans ce genre de recherche.

La difficulté ressentie par la communauté intellectuelle dans son évaluation des résultats obtenus par le biais de l'action s'explique sans doute par le fait qu'on oublie la finalité même de ce genre de recherche qui consiste à fournir « des réflexions théoriques et pratiques utiles à l'intervention ».

La recherche-action doit être comprise « comme un reflet de la position changeante de la recherche socio-scientifique dans nos sociétés », elle doit en ce sens devenir pour les chercheurs en sciences humaines « une occasion de sanctionner l'utilité de leur travail, comme cela prévaut dans l'industrie » (Rapoport 1975).

Alors, pourquoi vouloir à tout prix opposer recherche fondamentale et recherche-action ? Pourquoi ne pas reconnaître que « certaines personnes excellent dans la recherche et d'autres dans l'action. Pourquoi ne pas jumeler ces connaissances ? La recherche et l'action s'en porteraient beaucoup mieux » (Dubé-Ouellet 1979).

L'insécurité et le piétinement qui caractérisent présentement la recherche-action n'ont rien pour aider à sa promotion. Pourtant en produisant un savoir qui est directement utilisable par les communautés, elle constitue une forme de pratique scientifique pleine de promesses pour l'avenir.

Dans le passé, la science pouvait prétendre dominer la réalité puisqu'elle se développait à une époque où, pour parodier Poulantzas, « l'économique dominait sur l'idéologique ». On peut dire que ce temps là est révolu. L'État est devenu un appareil complexe dont le rôle principal consiste à réguler les conditions de la production et de la reproduction. La science comme toute pratique est continuellement forcée de s'ajuster aux transformations de l'histoire, et c'est dans notre espace le plus immédiat et le plus proche que doivent se développer de nouvelles pratiques scientifiques.

Malheureusement, les sciences humaines se comportent comme si elles pouvaient s'offrir le luxe de fonctionner en marge des changements historiques et de situer leur objet dans un espace abstrait qui le rend insaisissable. Dans ce contexte de nos sociétés en évolution, un champ immense s'ouvre pourtant aux sciences humaines, celui qui consiste à contribuer au rééquilibrage des forces en faisant jouer l'idéal démocratique dont se targuent nos sociétés.

En se mettant au service de « ceux que l'on développe », ou des prétendus bénéficiaires de la science, les sciences sociales pourront occuper ce « continent de la connaissance » qui est à peu près inexploré. C'est à cette

tâche concrète que nous convie la recherche-action, qui se situe comme conseillère des différents groupes en présence et qui fournit une expertise directement utilisable pour l'action.

Si elle veut atteindre ces objectifs, la recherche-action aura besoin du support et de la reconnaissance de la communauté scientifique, ainsi qu'une compétence sur les plans méthodologique et technique.

Sans vouloir jouer au prophète de malheur, je crois que les sciences sociales n'ont pas le choix : ou elles saisissent cette bouée de sauvetage qui s'offre, ou elles naviguent sur une mer agitée qui risque de les engloutir. La tempête est d'ailleurs déjà commencée.

BIBLIOGRAPHIE

- BERGERON L., B. Bernier et A. Bouvette
1977 « La rente foncière et l'agriculture dans le capitalisme actuel », *Anthropologie et Sociétés*, 1 (2): 89-107.
- BERGERON L., A. Bouvette et F. Gauthier
1975 « Agriculture et expropriation » Ronéo. UPA, CIAC, MAPAQ.
- DUBÉ-OUELLET F.
1979 « Recherche ou pratique : Qui gagne » ? *Service Social* 28, 2 (3): 178.
- FELDMAN E.J. et J. Milch
1983 *The Politics of Canadian Airports, Lessons for Federalism*. Durham: Duke University Press.
- GAUTHIER F., et A. Bouvette
1981 « Condition d'exercice d'une recherche-action : la mobilisation des agriculteurs expropriés », *Revue Internationale d'Action Communautaire*, 5 (45): 28-35.
- RAPOPORT R.N.
1975 « Les trois dilemmes de la recherche-action », *Human Relations* 23, (6): 499-513.
- STEWART W.
1979 *Paper Juggernaut, « Big Government Gone Mad »*. Toronto: McLelland & Stewart.

APPENDICE

Chronologie des événements

- 27 mars 1969** Annonce de l'expropriation de 97,000 acres de terre. 3,126 propriétés dont 900 fermes sont réquisitionnées.
- Les premières tentatives de regroupement ont lieu pour tenter d'unifier les 14 villages expropriés.
- Le regroupement est freiné par l'espoir entretenu par les politiciens que les expropriés deviendront de nouveaux riches.
- 1971** Après 2 ans, le gouvernement a finalement réussi à faire l'inventaire et l'évaluation des biens expropriés. On a découvert entre autres, que les pistes sont aux mauvais endroits et que les cônes de bruit ne correspondent pas exactement à la zone expropriée.
- Les premières offres monétaires déçoivent beaucoup. Ces frustrations favorisent le regroupement.
- 1972** Naissance du CIAC (Centre d'Information et d'Animation Communautaire); mouvement de masse dirigé et contrôlé par les agriculteurs. Ce Comité canalise le mécontentement et unifie les expropriés.
- De plus, cette année, marque l'expropriation de Pickering en Ontario, où le gouvernement fédéral réussit à s'entendre avec les expropriés en payant des terres semblables 17 fois plus et en expropriant 6 fois moins grand (17,000 acres) qu'à Mirabel.
- Les expropriés de Mirabel établissent des liens importants avec ceux de Pickering, forçant le gouvernement fédéral à revoir le processus de négociations.
- 1973** Le gouvernement fédéral réajuste une première fois les indemnités d'expropriation offertes à tous les expropriés de Mirabel.
- 1974** Devant le mécontentement des expropriés face à l'écart qui les séparent de ceux de Pickering, le fédéral réajuste une 2ème fois les indemnités d'expropriation.
- 1975** En comparant la superficie expropriée avec celle de Pickering, les expropriés de Mirabel dénoncent publiquement la surface déraisonnable de l'expropriation. Ils intentent des procédures judiciaires contre le gouvernement fédéral.
- 1976** L'arrivée au pouvoir d'un gouvernement nationaliste à Québec ravive des espoirs. Les expropriés demandent par voie de pétition au nouveau gouvernement de les appuyer dans leur lutte pour la rétrocession des terres illégalement expropriées.
- 1977** Une commission d'enquête (Gibson Hearings) recommande un moratoire sur la construction de l'aéroport de Pickering. Les expropriés de Mirabel s'appuient sur cet exemple pour réclamer un moratoire du même genre.
- 1978** Le gouvernement fédéral verse un nouveau montant « ex-gracia » pour acheter la paix sociale.

- 1979 Les expropriés obtiennent de nouveaux versements « ex-gracia ».
- 1980 L'arrivée au pouvoir d'un gouvernement conservateur permet de nouveaux espoirs : un protocole d'entente est rédigé par ce gouvernement en vue de la rétrocession à celui du Québec de 80,000 acres de terre non nécessaire au fonctionnement de l'aéroport.
Malheureusement pour les expropriés, ce gouvernement est défait en chambre et l'entente demeurera lettre morte.
- 1981 La lutte des expropriés et une campagne de presse bien orchestrées forcent le gouvernement Trudeau à annoncer la mise sur pied d'une Société de la Couronne ayant pour mandat d'étudier la possibilité de rétrocéder une partie du territoire exproprié.
- 1982 Annonce de la rétrocession de 30,000 acres de terre jugés excédentaires.
- Septembre 1983 Annonce de la rétrocession de 47,000 acres supplémentaires de terre jugés excédentaires.
- 1983-84 Poursuites judiciaires de la part des expropriés qui accusent le fédéral d'avoir exproprié illégalement 80,000 acres de terre.
Grâce à un travail de bénédictin et à la collaboration inattendue de plusieurs personnes détenant des postes officiels, les expropriés assistés financièrement par le gouvernement du Québec font la preuve que le fédéral savait depuis longtemps (1970) qu'il avait exproprié 80,000 acres de trop.
- 1984 Les tribunaux refusent que les expropriés déposent à titre de preuve les documents confidentiels qu'ils détiennent pour montrer la mauvaise foi du gouvernement fédéral dans cette affaire.
Entre temps, le gouvernement fédéral cherche par tous les moyens à vendre à tout venant y compris à ses propres fonctionnaires, les propriétés contestées en cour.
- 1984 La mobilisation des expropriés se poursuit. Forts d'une victoire de principe dans la rétrocession de 77,000 des 80,000 acres de terre réclamés, les expropriés visent maintenant à faire réparer le tort commis à ceux qui ont été inutilement déplacés ainsi qu'à ceux qu'on a empêchés de progresser normalement au cours de ces quinze dernières années.

Entrevue avec Monsieur Jean-Paul Raymond, Président du Centre d'Information et d'Animation Communautaire (CIAC) et de l'Union des Producteurs Agricoles (UPA) de Mirabel.

Notre première réaction quand André Bouvette s'est présenté, a été de la réticence. Pourquoi s'intéressait-il à nous autres et aussi ses professeurs (car il était étudiant à l'époque) ?

Bien du monde nous arrivait avec « la » solution, mais on ne joue pas avec des questions aussi graves quand il s'agit de liquider tous ses biens et de lâcher le métier d'agriculteur. Très peu de gens, par ailleurs, cherchent vraiment à comprendre les problèmes. Pourtant, même s'ils n'arrivent pas tout de suite à y remédier, ce sont ces derniers que je préfère, car je sais qu'il n'est pas facile de trouver des solutions. Nous autres, les agriculteurs, quand il faut rentrer à l'automne les jeunes vaches qui ont passé l'été dehors, on commence par les plus faciles. Pour les suivantes il existe un système d'entraide collective. Jamais il n'en reste dehors. Les dernières, s'il le faut, on les « débarque au fusil ». La solution commence donc par faire face au plus facile. Il faut s'interroger, puis savoir adopter une méthode qui aille du simple au compliqué. C'est ce qu'a fait André Bouvette. Nous l'avons donc adopté et invité à se joindre à nous en tant que conseiller.

Dans notre lutte contre le Fédéral, il fallait réussir à faire la jonction entre les agriculteurs, planifier le travail de regroupement. André Bouvette nous a aidés à nous organiser, à nous consulter entre nous pour savoir si on avait des problèmes semblables. Plus tard, c'est lui qui nous a aidés à développer des théories comme celle de la rente foncière et la notion de bail emphytéotique. C'est encore lui qui nous a mis en contact avec d'autres groupes. Nous avons ainsi été en contact avec des représentants d'Inuit, d'Indiens, les expropriés du Larzac et d'un aéroport au Japon, et bien d'autres. Toutes ces rencontres, toutes ces soirées d'échange nous ont aidés à sortir de nos sous-sols, à créer un intérêt pour tout ce qui se passe dans le monde, bref, à nous ouvrir des horizons. Cela nous a donné plus d'envergure et par là-même permis d'aller plus loin dans notre lutte.

Il est évident qu'André Bouvette n'était pas seul, et que nous formons une véritable équipe. On peut dire néanmoins que, sans lui, nous aurions commis bon nombre d'erreurs. Je dirais même plus, il a été un artisan tout à fait essentiel de nos succès. Il nous a appris la manière de nous y prendre pour venir à bout de récupérer la rente foncière. Ce sont aussi ses stratégies qui nous ont aidés à ramasser des appuis, à rendre sympathique aux yeux du public la cause des expropriés face aux tactiques du Fédéral, car ce sont eux, finalement, qui ont porté l'odieux de la question.

Bien sûr, ses recommandations n'ont pas toujours été applicables. Il lui a fallu tenir compte parfois des caractéristiques et réalités du monde agricole (qui ne cadraient pas toujours avec les connaissances qu'il avait auparavant acquises) et se réaligner. Il n'existe en effet pas de solution miracle, surtout quand il s'agit de problèmes complexes.

Aujourd'hui je considère l'anthropologie comme une science très subtile qui permet de comprendre un très grand nombre de problèmes : l'évolution de l'humanité, les réactions de la société ou d'un groupement, la réaction d'un comportement. Elle

fait voir les interactions avec les groupes et permet de fonctionner. Je me demande cependant, si André Bouvette voulait ouvrir un bureau et qu'il mettait une grosse plaque avec son nom puis « Anthropologue » en dessous, qui irait le consulter.

Propos recueillis par Noëlle De Roo Lemos